

**Le point de l'actualité de la semaine : 024/2024 :**

**Par André Dulou 156<sup>ème</sup> SR, responsable de la revue de presse  
Défense de l'UNION-IHEDN**

---

## **A la une aujourd'hui : L'impact du terrorisme sur les paysages urbains : un chantier géopolitique (Diploweb, 16 juin 2024, Daniel Dory)**

Les actes terroristes étant souvent commis en ville, ils entraînent des répercussions sur l'aménagement urbain et la façon d'appréhender l'espace. Plots anti voiture-bélier, poubelles évidées, ces aménagements servent autant à protéger qu'à montrer à la population que les autorités s'occupent de leur sécurité.

Cette note vise à explorer une question encore peu traitée à l'intersection entre la recherche géopolitique (ici urbaine) et les études sur le terrorisme. Alors que depuis quelques années dans le domaine francophone on assiste à une multiplication de travaux qui intègrent une perspective géographique et géopolitique à l'analyse du terrorisme[1], de vastes chantiers restent encore à explorer ou à consolider. En particulier, outre l'indispensable contribution à l'effort interdisciplinaire qui structure les études sur le terrorisme (ou *terrorism studies*), et aboutit à des avancées théoriques significatives[2], une approche des effets territoriaux des actes terroristes reste à approfondir. Et sachant que le terrorisme, en tant que technique violente de communication (surtout) politique, est avant tout un phénomène urbain, la fécondité d'une démarche qui s'intéresse aux impacts des différents complexes terroristes sur les composantes paysagères des villes est peu discutable.

Dans le but de structurer préliminairement la réflexion sur cette problématique, cette note se compose de deux parties. La première offre un bref aperçu (non exhaustif) de la littérature existante en la matière. Ensuite, en recourant à cinq documents photographiques on proposera quelques éléments d'analyse de paysages urbains parisiens où les effets du terrorisme se donnent clairement à voir.

Un bref état de la question

Le thème que l'on se propose d'explorer ici est clairement délimité, s'agissant de l'empreinte des relations entre terrorisme et contreterrorisme sur les paysages urbains[3]. Pour l'aborder on peut commencer, par exemple, par tirer profit des quelques travaux traitant de la vulnérabilité des villes au terrorisme[4], et sur l'impact de cette catégorie de violence sur la morphologie urbaine[5]. Parmi les rares études qui proposent à la fois des considérations théoriques et des études de cas sur les aspects spécifiquement urbains du terrorisme, l'article un peu ancien de Savitch demeure indispensable[6].

Toujours à la périphérie de notre sujet, mais utile pour en comprendre les contextes sociaux et spatiaux on peut mentionner une intéressante étude sur les images qui ont rendu compte des manifestations plus ou moins spontanées qui se sont produites à la suite des attentats parisiens de janvier 2015[7]. De même, l'analyse des mémoriaux éphémères et/ou durables qui surgissent dans le sillage des attentats (et suscitent généralement des controverses variées) sort de notre propos actuel tout en ne pouvant pas être négligée[8].

S'agissant de travaux directement en relation avec la problématique de cette note, on peut tout d'abord citer la bonne étude de Coaffee sur le cas de Londres qui inclut des documents photographiques[9], et dont l'approche s'enrichit ensuite à d'autres cas[10].

Le caractère (peu ou pas) anxiogène des aménagements contreterroristes a fait l'objet d'une intéressante enquête au Danemark[11].

<https://www.revueconflits.com/limpact-du-terrorisme-sur-les-paysages-urbains-un-chantier-geopolitique/>

-0-

**Les actualités de défense, avec cet article sur le renouveau de la BA de Luxeuil :**

### **Deux escadrons de Rafale à vocation nucléaire seront implantés à Luxeuil à partir de 2032 (OPEX 360, 16 juin 2024, Laurent Lagneau)**

En 2008, alors qu'elle venait de perdre le Centre d'instruction tactique [CITAC] 00/339, la base aérienne [BA] 116 de Luxeuil-Saint Sauveur, qui abritait les Mirage 2000N des Escadrons de chasse 1/4 Dauphiné et 2/4 La Fayette, avait failli disparaître lors de la réforme de la carte militaire. Finalement, au regard de son importance économique pour la Haute-Saône, elle fut pérennisée... mais avec des capacités moindres.

En effet, si elle fut désignée pour accueillir les Mirage 2000-5 du Groupe de chasse 1/2 Cigognes, la BA 116 perdit les Mirage 2000N des escadrons de chasse 1/4 Dauphiné et 2/4 La Fayette des Forces aériennes stratégiques [FAS]. Mais pas seulement puisque le Dépôt atelier munitions spéciales [DAMS] 13.004 fut dissous. De même que, trois ans plus tard, l'escadron de défense sol-air 04-950 « Servance ». À l'époque, l'État avait octroyé une enveloppe de 13 millions d'euros aux collectivités locales afin de compenser économiquement ces décisions.

Seulement, l'annonce faite le 6 juin par le président Macron au sujet de la cession de Mirage 2000-5 à l'Ukraine a suscité des doutes sur l'avenir, à court terme, de la base de Luxeuil-Saint Sauveur. Et cela alors que, en juin 2019, la ministre des Armées, Florence Parly, avait annoncé qu'elle accueillerait un « premier » escadron doté de Rafale « à compter de 2032 ». Et de préciser qu'elle ferait aussi l'objet « d'importants travaux » pour la moderniser et « améliorer sa sécurité ».

<https://www.opex360.com/2024/06/16/deux-escadrons-de-rafale-a-vocation-nucleaire-seront-implantes-a-luxeuil-a-partir-de-2032/>

### **Munition téléopérée courte portée et vol en essaim dans le viseur d'EOS Technologie (HOME FOB, 13 juin 2024, Nathan Gain)**

La munition téléopérée Veloce 330 décolle à peine que, déjà, EOS Technologie prend pied dans un autre segment, celui des MTO courte portée. Dévoilée cette semaine, sa solution baptisée SR 200 s'adjoint d'un effort complémentaire sur la capacité de vol en essaim.

Un premier pas vers le vol en essaim

Quitte à accélérer dans un domaine encore embryonnaire en France, autant tenter de franchir deux marches d'un seul coup. Si le droniste de Mérignac maîtrise la question de la plateforme, il s'est rapproché en février de Cloudskyes (CKS), start-up toulousaine rachetée par le groupe Nicomatic, pour répondre à celle du vol en essaim. Leur pari ? Concevoir au plus vite une solution *low cost*. Quatre mois plus tard, le duo dévoilait le fruit de ses réflexions à l'occasion d'un « Démo Day » organisé par EOS dans la campagne clermontoise.

Devant un parterre de militaires et de partenaires industriels français et étrangers, cinq drones ont réalisé ensemble une mission d'observation et de neutralisation pour le compte d'un unique opérateur au sol. L'un d'entre-eux s'est détaché du groupe pour

neutraliser une cible d'opportunité, les autres manoeuvrant pour poursuivre l'observation avant de réaliser un ultime passage tricolore en guise de salut. Un clin d'oeil à la Patrouille de France qui permet de « *se projeter, d'imaginer qu'on peut leur donner des ordres supplémentaires* », explique le patron d'EOS, Jean-Marc Zuliani. Cet exercice audacieux, « *il faut le voir sous la forme d'une preuve de concept* », souligne-t-il. Pour progresser sans attendre l'arrivée du SR 200, EOS a dans un premier temps mis des plateformes éprouvées du commerce dans les mains de CKS, également à l'origine du nano-drone de surveillance IRIS. Sa station de contrôle « maison » permet déjà de commander jusqu'à 10 vecteurs.

<https://www.forcesoperations.com/munition-teleoperee-courte-portee-et-vol-en-essaim-dans-le-viseur-deos-technologie/>

## **Le Lycée Naval au tournoi inter-lycées de la défense (Défense, 13 juin 2024, Marine nationale)**

Le 34e Tournoi inter lycées de la défense (TILD) organisé cette année par le lycée militaire d'Aix-en-Provence s'est déroulé du 17 au 19 mai 2024.

Ce rendez-vous sportif annuel reste un moment très attendu par chacun des six lycées de défense dont fait partie le **Lycée naval**. Ce tournoi pluridisciplinaire offre aux élèves l'occasion de se mesurer dans plusieurs disciplines sportives individuelles et collectives (épreuves athlétiques – natation – badminton - rugby, volley-ball, handball et football).

Les élèves du **Lycée naval** ont su, durant ce tournoi, faire preuve d'un bel esprit de combativité. Ils ont porté fièrement les couleurs de leur lycée, démontré un engagement sans faille et un bel esprit de cohésion. Récompensé l'année passée d'un Trophée du Fair-play, le Lycée naval a cette année progressé dans différentes disciplines et reçu plusieurs récompenses :

- Badminton : élection de la meilleure joueuse
- Parcours athlétique : médaille de bronze (relais par équipe)
- Natation : médaille de bronze au relais 4 X 50m – 4 nages

<https://www.defense.gouv.fr/marine/actualites/lycee-naval-au-tournoi-inter-lycees-defense>

## **Les relations internationales :**

### **Comment s'organisent les relations entre le diplomate et les Français de l'étranger ? Entretien avec C. Lequesne ( Diploweb, 16 juin 2024, Christian LEQUESNE, Pierre VERLUISE, le 16 juin 2024 )**

Pierre Verluise (P. V. ) : Avons-nous une connaissance précise du nombre, de la composition par âges et de la localisation des citoyens français qui résident de manière permanente ou temporaire en dehors de la France métropolitaine, des départements et des collectivités d'outre-mer ?

Christian Lequesne (C. L. ) : La seule statistique existante est le registre des Français à l'étranger qui nécessite de s'inscrire sur une base volontaire dans les consulats. Ce registre recense environ 1,8 million de personnes. Mais en fait, on estime qu'il y a entre 2,5 et 3 millions de Français vivant hors du territoire national. Une enquête de l'INSEE de 2013 estimait le nombre à 3,4 millions. En fait, tout calcul est aléatoire.

Si vous considérez la répartition géographique de diaspora, elle est variée. 48% des Français de l'étranger vivent en Europe géographique, 15% en Amérique, 15% en Afrique et 22% dans le reste du monde. Il y a plus de la moitié de binationaux parmi les Français de l'étranger, notamment en Afrique du nord et en Afrique subsaharienne. La tendance des vingt dernières années est d'avoir des gens jeunes et qualifiés qui émigrent de manière permanente plutôt dans l'hémisphère nord : pays d'Europe, Etats-Unis, Canada. Ce sont dans des villes comme Genève, Londres, Montréal ou New York que se trouvent aujourd'hui les Français en nombre.

P. V. : Dans l'imaginaire des métropolitains, les Français installés à l'étrangers sont tous des millionnaires fuyant l'impôt. Est-ce le cas ? Existe-t-il un ou des profils de citoyens français vivant à l'étranger ?

C. L. : Oui, la figure de l'exilé fiscal qui a trahi son pays est très présente dans l'imaginaire des métropolitains. On la retrouve souvent dans les couvertures de presse. En réalité, ces exilés fiscaux, s'ils existent, sont hyper minoritaires, soit moins de 1% des Français de l'étranger. Ils sont localisés dans un nombre limité de pays qui offrent des exonérations fiscales (notamment du capital) comme la Belgique, la Suisse ou le Royaume-Uni. Mais il ne faut surtout pas se limiter à cette catégorie. On a par ailleurs des profils types assez variés. Il y a encore des expatriés qui passent 3 ou 4 ans dans un pays puis en repartent, très souvent en ayant vécu une vie à la fois privilégiée et *offshore*. Ces expatriés sont en baisse, car ils coûtent très chers aux entreprises. Il y a les émigrants permanents qualifiés (comme à Londres, Montréal ou à San Francisco) qui sont en hausse et travaillent souvent avec des contrats locaux ou sont entrepreneurs.

<https://www.diploweb.com/Comment-s-organisent-les-relations-entre-le-diplomate-et-les-Francais-de-l-etranger-Entretien-avec.html>  
**Mer de Chine du Sud : l'inquiétante nouvelle loi de Pékin qui s'autorise la détention d'étrangers ( Asialyst, 16 juin 2024, Olivier Guillard)**

À partir de ce samedi 15 juin, les garde-côtes chinois sont autorisés à arrêter des navires étrangers et à détenir sans procès les membres de leur équipage en mer de Chine du Sud. Pékin revendique sa souveraineté sur 90% de cet espace maritime crucial pour le commerce mondial. En mer de Chine du Sud, la saison des typhons s'étire généralement de juillet à novembre. Effet du changement climatique... ou du maelstrom géopolitique agitant la région Asie-Pacifique. Du détroit de Taïwan à l'Arunachal Pradesh, de la péninsule coréenne aux îles Senkaku/Diaoyu, ou encore de la Birmanie à la fébrile frontière pakistano-afghane, le millésime 2024 semble être avancé sur le calendrier. Ces dernières semaines, il n'est littéralement pas un jour sans que le ton ne monte entre Pékin et Manille, entre leurs marines et garde-côtes respectifs au sujet de leur très sensible contentieux territorial. À un niveau de décibel tel et permanent que l'écho de cette crise gagnant sans cesse en intensité parvient jusqu'en Occident, se frayant un chemin dans le chaos pourtant assourdissant d'autres conflits en cours tumultueux, plus proches géographiquement – comme en termes de compréhension – accaparant l'attention de tout un chacun, en Europe occidentale notamment.

Il est vrai que dernièrement, la très entreprenante République populaire de Chine a encore amplifié ses velléités territoriales exorbitantes en mer de Chine du Sud. Pékin ne revendique rien de moins que les neuf dixièmes des 3,5 millions de km<sup>2</sup> de cet

espace maritime stratégique – nonobstant les droits conférés aux six autres nations riveraines\* par le droit international. Ces velléités chinoises ne font rien pour apaiser ce différend collectif ou, à tout le moins, lui trouver une issue pérenne, équitable. Tant sans faut.

## MANILLE ET LA « MENACE EXISTENTIELLE CHINOISE » EN MER DE CHINE DU SUD

Si Pékin se démène seule contre tous – et sans états d'âme aucun – pour imposer son *diktat* territorial dans la région, il réserve tout particulièrement aux autorités philippines un traitement de faveur, rhétoriquement et sur le terrain. Ce dont s'émeut quasi quotidiennement Manille, cette capitale régionale ayant entre autres particularités d'être de longue date une alliée stratégique des États-Unis... et depuis juin 2022 dirigée par un président plus américano-compatible que son effervescent prédécesseur Rodrigo Duterte (2016–2022). L'archipel se montre désormais bien décidé à ne pas brader les intérêts de ses 119 millions de concitoyens sur l'autel des ambitions stratégiques démesurées du voisin chinois.

<https://asialyst.com/fr/2024/06/15/mer-chine-sud-inquietante-nouvelle-loi-pek-in-autorise-detention-etrangers/>

## Ukraine: le sommet pour la paix en Suisse appelle à «impliquer toutes les parties» ( RFI, 16 juin 2024, avec AFP)

La majorité des pays réunis en Suisse pour le sommet sur la paix en Ukraine ont réaffirmé ce 16 juin leur soutien à l'intégrité et la souveraineté de l'Ukraine. Ils appellent aussi à impliquer la Russie dans le processus de paix, absente du sommet.

Le premier sommet sur la paix en **Ukraine**, qui se tient en **Suisse** sans la Russie, appelle « à *impliquer toutes les parties* » au conflit pour faire cesser les hostilités, selon le communiqué final dont l'AFP a obtenu une copie. Le texte, qui est soutenu par la très grande majorité de la centaine de participants, réaffirme aussi « *les principes de souveraineté, d'indépendance et d'intégrité territoriale de tous les États, y compris l'Ukraine.* »

« *Nous pensons que parvenir à la paix nécessite la participation et le dialogue entre toutes les parties* », peut-on lire dans le texte en anglais. « *Nous avons donc décidé de prendre des mesures concrètes à l'avenir dans les domaines mentionnés ci-dessus avec un engagement accru des représentants de toutes les parties* », ajoute-t-il.

L'absence de la Russie – qui n'a eu de cesse de dénigrer la réunion et qui n'a par conséquent pas été invitée par les hôtes suisses – a été déplorée par plusieurs des participants à ce sommet, notamment l'Arabie saoudite ou encore le **Kenya**.

Environ 80 pays soutiennent la déclaration finale

Selon un décompte visible sur l'écran officiel dans la salle de presse, environ 80 pays soutiennent la déclaration finale. Le **Brsil**, l'**Inde**, l'Arabie saoudite notamment en étaient absents en début d'après-midi.

Le communiqué souligne aussi que « *la sécurité alimentaire ne doit être en aucune manière être militarisée* ». L'invasion de l'Ukraine – un des principaux exportateurs de céréales du monde – avait eu des répercussions dramatiques sur les approvisionnements, notamment dans des pays pauvres et aussi sur l'inflation. Le quasi-arrêt des exportations d'engrais russes ont eu le même effet au début du conflit. Le communiqué final exige aussi la libération « par échange complet » des prisonniers de guerre, mais aussi « *de tous les enfants ukrainiens déportés et illégalement*

déplacés ». Le texte réclame aussi que tous les civils ukrainiens illégalement détenus doivent être rendus à l'Ukraine.

<https://www.rfi.fr/fr/europe/20240616-ukraine-le-sommet-pour-la-paix-en-suisse-appelle-%C3%A0-impliquer-toutes-les-parties>

**Sur le plan de l'économie, cet article sur la bataille au sujet des voitures électriques chinoises :**

**Véhicules électriques chinois : les droits de douane de l'UE trop faibles pour protéger l'industrie européenne ? (Euractiv, 14 juin 2024, Thomas Moller-Nielsen, translated by Jeanne Minkieu)**

Les droits de douane provisoires sur les véhicules électriques fabriqués en Chine annoncés par la Commission européenne mercredi (12 juin) sont trop faibles pour protéger l'industrie automobile européenne des exportations de voitures recevant des subventions de Pékin, a confié à Euractiv Greta Peisch, ancienne conseillère du Bureau du Représentant au commerce des États-Unis.

Greta Peisch, ancienne conseillère générale du Bureau du Représentant au commerce des États-Unis (USTR), a déclaré que les droits de douane, allant de 17,4 % à 38,1 % en plus des droits de douane de 10 % actuels, sont insuffisants pour contrebalancer les niveaux élevés d'aide publique que les fabricants de véhicules électriques reçoivent généralement de la Chine.

Elle a également souligné que, certains modèles de véhicules électriques se vendant à peine 12 000 dollars en Chine, même des taxes aussi élevées que 100 % ne seraient probablement pas assez « *prohibitives* » que pour rééquilibrer les relations commerciales entre l'UE et la Chine ou pour freiner suffisamment la demande européenne.

« *[Les droits de douane] ne suffisent pas à contrer toutes les forces en présence* », a-t-elle affirmé. « *Je pense que l'on peut s'attendre à ce que ces véhicules continuent d'arriver et d'être vendus à peu près au même prix aujourd'hui et qu'ils continuent de prendre des parts de marché aux constructeurs européens.* »

D'après Mme Peisch, ces mesures sont un bon début, mais elle reste plutôt sceptique quant à leur efficacité à long terme pour maintenir la vigueur de l'industrie européenne. L'ex-conseillère américaine, qui a participé à l'élaboration des mesures commerciales bien plus strictes adoptées par les États-Unis le mois dernier (notamment des droits de douane de 100 % sur les véhicules électriques), a expliqué que des taxes entre 10 à 30 % étaient insuffisantes pour influencer les importations chinoises dans son pays.

<https://www.euractiv.fr/section/concurrence/news/vehicules-electriques-chinois-les-droits-de-douane-de-lue-trop-faibles-pour-proteger-lindustrie-europeenne/>

**Les États-Unis en force, Israël absent, au salon de la défense Eurosatory( Le Figaro, 16 juin 2024, Véronique Guillermand)**

Avec 165 exposants, les Américains se classent au premier rang des industriels étrangers participant au plus important salon mondial de l'armement terrestre et aéroterrestre. Un symbole de la dépendance de l'Europe.

C'est avec, en toile de fond, la guerre entre Israël et le Hamas ainsi que le conflit en Ukraine, agressée par la Russie, que s'ouvre, ce lundi, le salon Eurosatory (17-21 juin à Paris Nord Villepinte), le plus important rendez-vous international de l'armement

terrestre et aéroterrestre. Inauguré par Sébastien Lecornu, le ministre des Armées, l'édition 2024 est percutée par les conflits en cours.

Pour la première fois, Israël en a été exclu. Fin mai, la participation de 74 exposants israéliens, dont le constructeur de drones Elbit et le groupe Rafael, principal fournisseur de l'Europe en missiles antichar Spike, a en effet été « annulée » sur décision gouvernementale. « *Les conditions ne sont plus réunies pour recevoir les entreprises israéliennes (...), dans un contexte où le président de la République appelle à ce que les opérations israéliennes cessent à Rafah* », avait alors expliqué Sébastien Lecornu. Tardive, la décision a tourné au casse-tête pour Coges Events, l'organisateur du salon. La plupart des matériels israéliens avaient été livrés au parc des expositions de Villepinte pour y être installés sur les 2 500 mètres carrés réservés par les industriels. Les espaces libérés ont dû être réorganisés en urgence, des discussions engagées sur les clauses de remboursement et des solutions trouvées pour les coentreprises, principalement israélo-allemandes et américaines.

<https://www.lefigaro.fr/conjoncture/les-etats-unis-en-force-israel-absent-au-salon-de-la-defense-eurosatory-20240616>

## **Le Sénégal face désormais à la « malédiction » du pétrole (Mondafrique, 14 juin 2024, Nicolas Beau)**

Après plusieurs d'année de retard, la compagnie Woodside a annoncé mardi 11 juin avoir démarré l'exploitation du gisement offshore de Sangomar situé au large de Dakar. Avec une production journalière de 100.000 barils, le Sénégal est désormais membre du cercle restreint des pays producteurs d'hydrocarbures en Afrique. Le pays s'attend d'ailleurs à une plus-value annuelle de l'ordre de 700 milliards FCFA qui devrait faire du bien à son économie. Mais il subsiste la « malédiction » du pétrole auquel s'ajoute, dans le contexte africain, la méconnaissance du circuit de production. C'est un jour historique, a annoncé l'australien Woodside Energy group qui a salué, le mardi 11 juin dans un communiqué « l'accomplissement en toute sécurité de la production du premier baril du champ Sangomar » à 100 km au large de Dakar. Le gouvernement sénégalais s'est plutôt gardé de commentaire officiel mais on imagine l'air frais qu'apporte cette nouvelle, puisque l'entrée en production du champ de pétrole Sangomar doit rapporter quelque 700 milliards FCFA annuels au budget national.

Aux yeux de Thierno Ly, directeur général de Petrosen Exploration et Production, « le début de l'extraction du champ de Sangomar marque le commencement d'une nouvelle ère, non seulement pour l'industrie et l'économie de notre pays, mais surtout pour notre peuple », tandis que la patronne de la compagnie australienne, Meg O'Neill, parle, elle, d'un « jour historique pour le Sénégal et pour Woodside ».

<https://mondafrique.com/a-la-une/le-senegal-doit-se-premunir-contre-la-malediction-du-petrol>

**Lire avec intérêt cet article concernant la sécurité intérieure :**

## **A69 : les gendarmes et CRS ont fait face avec maîtrise à des attaques d'une très grande violence des milices d'ultra-gauche (analyse du général Cavallier) ( La voix du gendarme, 12 juin 2024, la rédaction)**

Les forces de l'ordre, **gendarmes** et **CRS** ont fait face avec courage et efficacité samedi à des attaques d'une extrême violence lors de la **manifestation** – interdite – des opposants à la construction de l'**autoroute A-69 Castres-Toulouse** (Tarn). Des milices d'ultra-gauche dotés de cocktails molotov auto-inflammables ont attaqué avec

une rare férocité les gendarmes et des policiers. Un CRS a été touché par un engin incendiaire, et deux gendarmes mobiles ont été blessés. On voit sur des images un membre des forces de l'ordre prendre feu et se rouler dans l'herbe pour "s'éteindre". Le général de division (2S) Bertrand Cavallier déplore un "décalage entre les armes de l'adversaire et celles des forces de l'ordre".

Un véhicule de Gendarmerie a été incendié par les manifestants, heureusement sans faire de blessés. La manifestation était interdite par le préfet du Tarn, une décision entérinée par le tribunal administratif et saluée par l'ensemble des élus locaux qui apportent un soutien constant aux forces de l'ordre.

Le préfet du Tarn a dénoncé les "attaques extrêmement violentes, avec des catapultes,, de "1.200 individus radicaux, manifestement venus pour casser, sans lien avec la question de l'A-69".

L'intervention des forces de l'ordre, parfaitement coordonnée et commandée par le général de corps d'armée Arnaud Browaëys, commandant de la région sud, avec un commandant de Groupement opérationnel de maintien de l'ordre (Gomo) de Toulouse, a vu une très bonne coopération entre les huit compagnies de CRS et les quatre escadrons de gendarmerie mobile qui ont pu disposer de deux VIPG Centaure et de plusieurs VBRG. Au total, ce sont environ 1600 membres des forces de l'ordre, dont plusieurs centaines de gendarmes départementaux qui ont été engagés.

<https://lavoixdugendarme.fr/a69-les-gendarmes-et-crs-ont-fait-face-avec-maitrise-a-des-attaques-dune-tres-grande-violence-des-milices-dultra-gauche-analyse-du-general-cavallier/>

**Et quelques articles de fond et d'actualité :**

**« Les États-Unis ne sont pas les sauveurs que l'on dit » - Dominique Lormier (Élucid, 15 juin 2024, publié par Laurent Ottavi)**

*Article élu d'intérêt général*

Les lecteurs d'Élucid ont voté pour rendre cet article gratuit. Date de publication originale : 26/05/2024

Lors de la Première Guerre mondiale, les États-Unis n'ont pas joué le rôle décisif qui leur est aujourd'hui prêté. Dominique Lormier, essayiste, auteur de très nombreux ouvrages, parmi lesquels *Le mythe du sauveur américain* (Pierre de Taillac, 2017) et qui fait prochainement paraître *Les vérités cachées de la Libération* (éditions du Rocher) et *Nouvelles histoires extraordinaires du débarquement et de la Libération* (Alisio), souligne au contraire la contribution décisive des Français et des Italiens à la victoire contre l'Allemagne en 1918. Il analyse également les causes de cette mésinterprétation de l'Histoire.

Laurent Ottavi (Élucid) : Pour se faire une idée de la participation des États-Unis lors de la Première Guerre mondiale, vous estimez qu'il faut poser un regard panoramique sur l'état des forces en 1917-1918. Pouvez-vous relativiser l'ampleur des troupes déployées lors de la Première Guerre mondiale par les Américains, leur qualité et surtout situer où elles ont été positionnées ?

Dominique Lormier : Les premières divisions américaines interviennent seulement en première ligne à partir de l'été 1918. Sur la totalité des trois fronts (occidental, italien, balkanique), les armées américaines sont présentes à hauteur de 405 000 soldats, contre 2,8 millions de soldats français, 2,2 millions de soldats italiens et 1,9 million britanniques. Lors de la seconde bataille de la Marne – le véritable tournant de la guerre sur le front occidental – l'armée américaine n'est pas présente. Au moment de la signature de l'armistice, on compte environ 110 divisions françaises, à peu près une



soixantaine de divisions britanniques, une cinquantaine de divisions italiennes, et 16 divisions américaines en première ligne, dont 8 ont réellement l'expérience du combat. Entre 32 et 42 divisions américaines sont situées dans des camps d'entraînement en France, censées intervenir en mars 1919. Elles ont affaibli l'encadrement de l'armée française, car celui-ci a été mobilisé pour les former au combat. La majorité des morts américains se produisent d'ailleurs à l'arrière, en raison d'accidents ou de la grippe « espagnole » de 1918. Ces chiffres montrent d'emblée que les États-Unis ne sont pas les sauveurs que l'on dit.

De plus, les armées américaines ne disposent que de très peu d'officiers qui connaissent la guerre moderne. Elles sont composées pour l'essentiel de soldats inexpérimentés. Elles n'ont pas non plus d'armement digne de ce nom. L'apport de l'industrie des États-Unis tarde en effet à se faire sentir, notamment dans le domaine de l'artillerie lourde. L'armée française se charge donc d'équiper l'armée américaine et de former ses soldats.

[https://elucid.media/democratie/etats-unis-premiere-guerre-mondiale-pas-sauveur-americain-mythe-dominique-lormier?mc\\_ts=crises](https://elucid.media/democratie/etats-unis-premiere-guerre-mondiale-pas-sauveur-americain-mythe-dominique-lormier?mc_ts=crises)

NDLR : monsieur Dominique Lormier est chevalier de la Légion d'honneur, historien de renom, il est Bordelais.

## **Le GIGN fête ses 50 ans sur le plateau de Satory ( Gendinfo, 14 juin 2024, Commandant Céline Morin)**

Après le dévoilement d'un timbre à l'effigie de l'unité, une cérémonie militaire, suivie d'une démonstration mettant en lumière les trois domaines d'expertise du GIGN, que sont l'intervention, l'acquisition du renseignement et la protection d'autorité, a permis de célébrer ce cinquantième anniversaire devant un parterre d'autorités, de partenaires, d'anciens opérationnels.

Cette journée de célébration des 50 ans du GIGN a commencé ce jeudi 13 juin 2024 en milieu de matinée, par le dévoilement officiel, au sein de la caserne Pasquier, d'un timbre à l'effigie de l'unité.

C'est en début d'après-midi, sur l'emprise du Groupement blindé de la gendarmerie mobile, devant un parterre d'autorités civiles et militaires, de partenaires opérationnels, d'anciens membres et d'amis du Groupe, que s'est ensuite tenue la cérémonie officielle célébrant cet anniversaire. Après les honneurs au drapeau de l'unité et le passage des troupes en revue par les autorités, au son de la Musique de la Garde républicaine, deux médailles militaires, un insigne de l'Ordre national du Mérite, une médaille de la gendarmerie nationale et deux médailles de la sécurité intérieure échelon bronze avec agrafe 50 ans du GIGN ont été décernés à des militaires de l'unité. Le drapeau du GIGN a ensuite été décoré à son tour, recevant dans ses plis, en reconnaissance de ses mérites, la médaille d'honneur échelon or du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, venue prendre place aux côtés de la Croix de la valeur militaire avec deux palmes de bronze, de la médaille de la gendarmerie et de la médaille de la sécurité intérieure avec échelon or.

« GIGN. Ces quatre lettres incarnent l'excellence au service de la France et des Français »

Au cours de cette cérémonie solennelle, le général d'armée Christian Rodriguez, directeur général de la gendarmerie nationale (DGGN), a rendu hommage au GIGN, « ces quatre lettres [qui] incarnent l'excellence au service de la France et des Français. (...)

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/gendinfo/actualites/2024/e-gign-fete-ses-50-ans-sur-le-plateau-de-satory>

**Parus au journal officiel :**

Proclamation des résultats de l'élection des représentants au Parlement européen

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049698992>

Arrêté du 29 mai 2024 relatif aux deux modèles du certificat de décès

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049699152>

LOI n° 2024-536 du 13 juin 2024 renforçant l'ordonnance de protection et créant l'ordonnance provisoire de protection immédiate (1)

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049707555>

LOI n° 2024-537 du 13 juin 2024 visant à accroître le financement des entreprises et l'attractivité de la France (1)

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049707573>